

Grand Prix d'O.F.N.I. - 2011

Règlement

Définition

O.F.N.I. : Objet Flottant Non Identifié.

Objet de fabrication artisanale, familiale ou amicale.

Composé en majorité de matériaux de récupération, un O.F.N.I. arbore souvent de nombreuses décorations inutiles ; donc nécessaires.

Même si, comme leur nom l'indique, les O.F.N.I. sont sensés flotter, les ingénieurs en herbe n'ont pas tous la même conception de la flottabilité.

L'Équipage :

Les participants doivent impérativement savoir nager et être âgés au minimum de 7 ans.

Une personne majeure devra faire partie de l'équipage en tant que responsable.

Pour les mineurs, une décharge parentale sera exigée.

Le nombre de membres d'équipage n'est soumis à aucune restriction.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les participants (les gilets de sauvetage pourront être fournis par la base de loisirs).

Les costumes et déguisements sont autorisés.

Les Embarcations :

Les embarcations devront être transportables à terre par les participants afin de s'assurer que l'O.F.N.I. pourra être mis à l'eau et ressorti par les seuls moyens de l'équipage.

<u>EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :</u>	<u>INTERDIT :</u>
<ul style="list-style-type: none">- un drapeau représentant l'équipe- 1 gilet par personne embarquée- Une ficelle de 5 mètres, fixée au radeau, munie d'un flotteur (Exemple : bidon de 5 litres) destinée à repérer l'OFNI en cas de naufrage.	<ul style="list-style-type: none">- moteur- coques et grèements manufacturés- rames manufacturées

Ces OFNI doivent pouvoir être dirigés et se déplacer en utilisant la seule force ou ingéniosité de leur équipage.

CLAUSE OBLIGATOIRE :

Après la course, les embarcations devront être détruites, recyclées ou évacuées.

Règlement du concours :

L'édition 2009 de la Course d'Objets Flottants Non-Identifiés aura lieu le **dimanche 24 juillet** aux environs de 15h, au plan d'eau de Brûlon.

Les équipes pourront s'inscrire au Syndicat d'Initiative **du mardi 06 juin au vendredi 15 juillet**.

Certaines informations devront être fournies (voir bulletin d'inscription) :

- Nom de l'équipe
- Nom de l'embarcation
- Nom du capitaine (personne de l'équipe à contacter au besoin)
- Numéro de téléphone du capitaine
- Nombre de membres d'équipage (à titre indicatif)

L'inscription est gratuite.

Si vous avez besoin de renseignements ou de conseils, vous pouvez poser vos questions à l'adresse suivante : **sibrulon@wanadoo.fr**

La course :

Le départ de la course se fera à terre, les O.F.N.I. préalablement positionnés alignés au sec ; au signal du président du jury, les participants courront vers leurs embarcations afin de les mettre à l'eau. A mi-parcours (berge opposée), au moins la moitié de l'équipage devra être échangé pour le trajet de retour. L'arrivée se fera au point de départ.

L'arrivée n'est officialisée qu'au moment où l'embarcation touche le sol, à sec.

Le nombre de participants dans l'embarcation à l'arrivée devra être le même que celui au départ.

Les participants n'ont aucun droit de toucher volontairement les autres embarcations.

Il est interdit de faire barrage à la course avec son O.F.N.I.

Les équipages ont le droit de perturber leurs concurrents grâce à des armes à eau (ballons d'eau, canons à eau, ...).

Critères de classements

Il y aura 2 classements :

1/ Conception/ originalité : - l'imaginaire (déguisement, déco, esthétique, hymnes,...)
- type de matériaux utilisés pour la construction de l'OFNI

2/ Classement lors de la course

Le jury passera à plusieurs reprises au cours de la journée pour attribuer les différentes notes.